UNION DEPARTEMENTALE
C.G.T. DE LA SARTHE
4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : ud-cgt72@wanadoo.fr
Site Internet : ud72.reference-syndicale.fr

Pour exiger plus de justice sociale et fiscale, pour dire NON aux cadeaux au patronat !

TOUS EN GREVE LE MARDI 19 MARS 2019 :
RASSEMBLEMENT A 13H30
DEVANT LES SERVICES DE L'ETAT
RUE PAIXHANS AU MANS

Alors que le gouvernement poursuit son opération « séduction » au travers de son « grand débat », la CGT rappelle que chaque année, le patronat bénéficie de 230 milliards d'euros d'aides publiques et d'exonérations de cotisations sociales.

Et oui, vous ne rêvez pas, à l'heure ou d'aucun prône la réduction des aides publiques parce que l'Etat n'aurait pas suffisamment d'argent pour répondre aux besoins sociaux, à des services publics rénovés jouant pleinement leurs rôles en matière de réponse aux besoins des populations et d'aménagement des territoires, les grandes entreprises encaissent ces sommes astronomiques destinées, soit -disant à aider l'emploi, alors que des plans sociaux se multiplient à l'image de la situation Sarthoise.

Sarthe : arrêtons la casse de l'emploi industriel !

La Sarthe deviendrait-elle un département sinistré ? On peut se poser la question lorsqu'on examine toutes les fermetures d'entreprises que notre département a subies tout au long de ces dernières années.

Candia au Lude, Harman Becker à Château du Loir, Brose à La Suze, Altia et Mory Ducros au Mans, ce sont plusieurs milliers d'emplois qui ont disparu à cause d'une logique capitaliste de rentabilité financière à court terme, avec son corolaire de drames humains et de désertification des territoires.

Et pendant ce temps, le patronat n'en a jamais assez et réclame toujours plus d'aides accordées aux entreprises ! Comment les pouvoirs publics et collectivités locales peuvent-elles continuer à dilapider l'argent du contribuable sans aucune contrepartie à l'image des mesures d'exonération de cotisations sociales qui fragilisent notre système de protection sociale, ou du Crédit Impôt Compétitivité Emploi. Par notre mobilisation faisons en sorte que cela cesse !

Aujourd'hui, c'est au tour des entreprises Arjowiggins et TE Connectivity d'être menacées avec 1000 emplois directs qui pourraient disparaître. Chiffre à multiplier par 3 si l'on compte les emplois induits !

Une situation à mettre en relation avec la casse des services et de la Fonction Publique dont le gouvernement actuel entend remettre en cause un statut, gage d'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique !

Tous en grève le 19 mars 2019 !

SERVICES PUBLICS SALAIRES
TRAVAIL EMPLOI
PROTECTION SOCIALE

RÉPARTIR AUTREMENT, CAR C'EST CAPITAL

La CGT appelle l'ensemble des Salariés, retraités et privés d'emploi à se mobiliser massivement le 19 mars prochain par la grève et la manifestation.

Au plan départemental, la CGT, FO, la FSU et l'UNEF appellent à une puissante mobilisation par la grève et en se rassemblant à 13H30 devant les services de l'Etat au Mans.

Intervenir pour gagner sur nos revendications : il y a URGENCE !

La question de la justice sociale et fiscale est toujours au cœur du mécontentement qui s'exprime actuellement. La CGT appelle les salariés, retraités et privés d'emploi à se mobiliser pour exiger :

- L'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux, des revenus de remplacement, le SMIC à 1 800 € brut.
- Le passage aux 32 H avec maintien de salaire.
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Le maintien et le développement de nos sites industriels.
- Le maintien et le développement des services publics.
- Le financement de la Sécurité Sociale basé sur les cotisations, par la mise à contribution des revenus du capital et non sur l'impôt.

Après l'action du 31 janvier et en attendant la mobilisation unitaire du 11 avril, les retraités seront à nouveau mobilisés le 19 mars. Ils exigent:

- L'abrogation des mesures fiscales régressives,
- L'annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités,
- La revalorisation des retraites à hauteur de l'inflation soit 1,7 % au 1er janvier 2019 et rattrapage des pertes cumulées depuis 20 ans,
- Le retour à l'indexation des pensions de retraite sur l'évolution des salaires,
- Le maintien de la pension de réversion sans conditions de ressources et son extension aux pacsés et concubins.

POUR EXIGER PLUS DE JUSTICE SOCIALE ET FISCALE

Notre syndicat CGT RENAULT LE MANS appelle les salariés de l'usine et du CTC

à débrayer <u>59 minutes minimum</u> dans leur horaire de travail :

- **En fin de poste dans la nuit du 18 au 19 Mars pour l'équipe de nuit**
- **À partir 12h31 pour l'équipe du matin**
- **À partir de 13h30 pour l'équipe de normale et du soir**